

Amplifiées par le conflit en Ukraine, les tensions persistantes sur l'approvisionnement et le cours des matières premières ralentissent la reprise économique dans la région en ce début de printemps. Le nombre d'heures rémunérées demeure ainsi en repli.

Au premier trimestre 2022, l'économie régionale se stabilise. L'emploi continue sa progression mais à un rythme moins soutenu qu'en 2021. Après un fort rebond en fin d'année, l'intérim se replie ce trimestre. L'industrie et la construction sont les principaux secteurs concernés par les difficultés d'approvisionnement et la hausse du coût des matières premières. L'emploi dans l'industrie reste ainsi en légère baisse et il se tasse dans la construction. Le taux de chômage demeure à un niveau très bas mais ne diminue plus. Les défaillances d'entreprises repartent à la hausse, tout en restant bien en deçà de leur niveau d'avant-crise.

L'activité économique se heurte aux tensions internationales

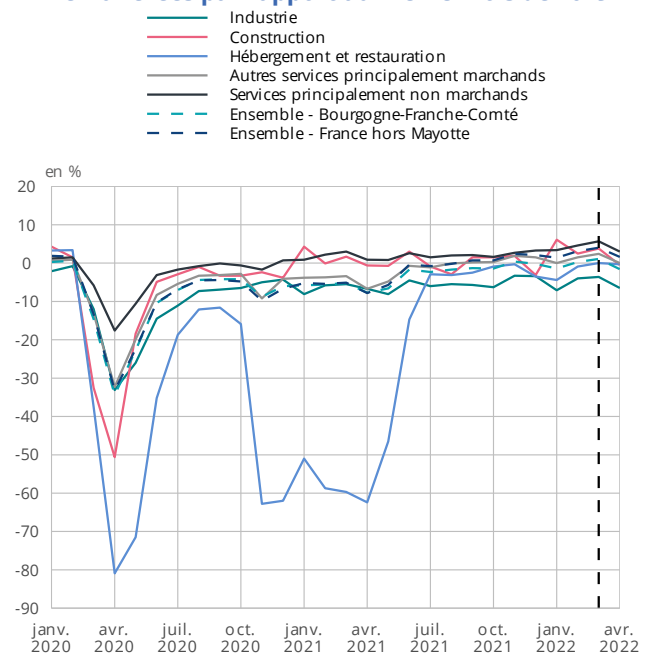
En ce début de printemps, la situation sanitaire n'est plus aussi contraignante qu'en 2020 en France. Néanmoins, la stratégie « zéro Covid » en Chine, les incertitudes géopolitiques liées au conflit en Ukraine, les problèmes persistants d'approvisionnement et la hausse rapide des prix des matières premières freinent l'activité économique. En Bourgogne-Franche-Comté, les heures rémunérées en avril 2022 restent ainsi en dessous de leur niveau d'avril 2019 (- 1,6 %) ► **figure 1**.

Le secteur de l'industrie souffre davantage de ces difficultés et les heures rémunérées y sont toujours inférieures de plus de 6 %. Dans une moindre mesure, la construction subit également ces contraintes. En avril, le volume d'heures rémunérées est inférieur de 0,5 % à celui de trois ans auparavant.

Les services marchands retrouvent leur niveau d'avant-crise malgré un léger recul des heures rémunérées dans l'hébergement-restauration (- 0,3 %) et un repli plus marqué dans le commerce (- 0,8 %). Ce dernier pâtit de la hausse des prix et de la baisse de la consommation des ménages.

L'activité dans les services non marchands reste dynamique. En avril, le volume d'heures rémunérées est supérieur de 3,0 % à avril 2019.

► 1. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de 2019



Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré. Le trait en pointillé identifie la fin du 1^{er} trimestre 2022.

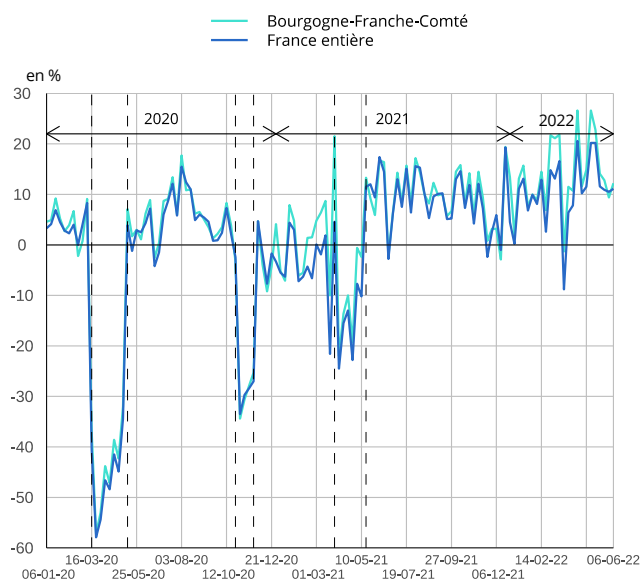
Source : Insee, Déclarations sociales nominatives

Les transactions par cartes bancaires progressent encore

Le volume des transactions par cartes bancaires, qui contribuent à estimer la consommation des ménages, est en forte hausse au deuxième trimestre 2022 en Bourgogne-Franche-Comté

► **figure 2.** Cette évolution reflète en grande partie la hausse des prix conjuguée à un recours accru à la carte bancaire depuis deux ans. Elle se situe ainsi en moyenne 16 % au-delà du montant des opérations par cartes bancaires CB relevées au deuxième trimestre 2019. Cet écart est supérieur à celui constaté en France métropolitaine sur la même période (+ 13,5 %).

► 2. Évolution hebdomadaire des montants des transactions par cartes bancaires CB par rapport à la même semaine de 2019



Note : transactions par cartes bancaires CB en face-à-face qui n'incluent pas la vente à distance (internet). Les traits pointillés permettent d'identifier les périodes pendant lesquelles les commerces « non essentiels » étaient fermés sur l'ensemble du territoire métropolitain.

Source : Cartes Bancaires CB ; calculs Insee

Avertissement : Les données utilisées proviennent de Cartes Bancaires CB et couvrent l'essentiel des transactions par cartes bancaires, à l'exception des transactions CB en vente à distance (internet). Elles sont issues d'une extraction de transactions anonymisées et agrégées à l'échelle départementale afin de respecter les exigences de confidentialité.

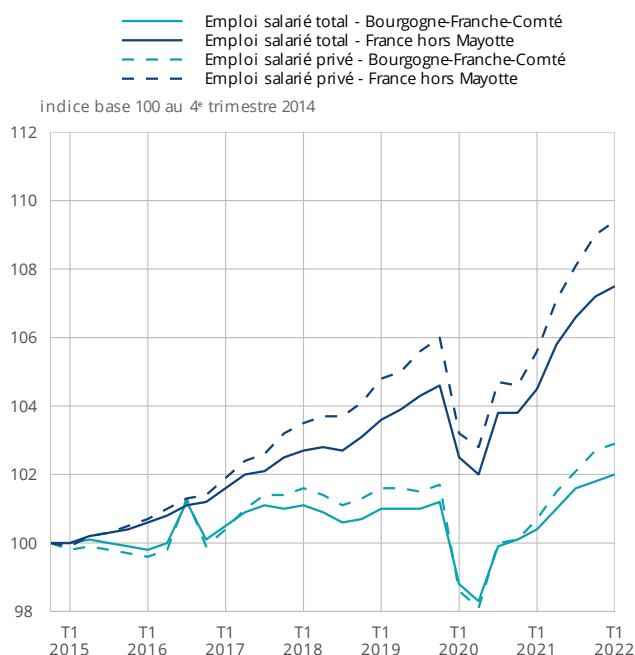
La croissance modérée de l'emploi est soutenue par l'emploi privé

Au premier trimestre 2022, l'emploi salarié en Bourgogne-Franche-Comté continue sa progression (+ 0,2 %) ► **figure 3.** Après six trimestres consécutifs d'augmentation, la hausse est plus modérée ce trimestre avec 1 500 emplois créés, contre 2 700 au trimestre précédent. Elle repose sur le secteur privé qui progresse de 0,2 %. En baisse au quatrième trimestre, l'emploi public se stabilise ► **figure 4.**

La moitié des départements de la région bénéficient de cette légère hausse de l'emploi. Les gains les plus significatifs concernent la Côte-d'Or et le Doubs (+ 0,3 %). Pénalisé par la baisse de ses emplois intérimaires, le Territoire de Belfort affiche un repli légèrement plus important (- 0,2 %) que ses voisins.

Avertissement sur le marché du travail : Pour cette note de conjoncture du 1er trimestre 2022, les estimations trimestrielles d'emploi ont été révisées davantage que d'habitude à cette période de l'année, car elles bénéficient de plusieurs changements méthodologiques (cf. **avertissement**). La principale conséquence de cette révision est que, contrairement à ce qui avait été annoncé lors de la publication du précédent point sur l'emploi (*Insee Flash* n° 151 - Avril 2022), le niveau de l'emploi a dépassé celui d'avant crise depuis le 3^e trimestre 2021. Au total, au 1^{er} trimestre 2022, l'emploi salarié dépasse son niveau du 4^e trimestre 2019 de 0,8 % (soit + 8 100 emplois). Près du tiers de cette hausse s'explique par le dynamisme des contrats en alternance, notamment en apprentissage. Les secteurs marchands, le commerce et la construction contribuent le plus à l'augmentation.

► 3. Évolution de l'emploi salarié



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf-Caisse nationale, Dares, Insee

Les services marchands hors intérim soutiennent la hausse de l'emploi

Au cours du premier trimestre, la croissance de l'emploi régional provient essentiellement des services marchands hors intérim (+ 0,8 %). Les services aux ménages et aux entreprises affichent la dynamique la plus forte, avec respectivement + 1,8 % et + 1,0 %. Les services non marchands se redressent légèrement (+ 0,1 %) avec 240 emplois supplémentaires.

Les difficultés d'approvisionnement contraignent toujours les secteurs de l'industrie et de la construction, gros employeurs d'intérimaires. L'emploi industriel baisse ainsi de 0,1 %. L'emploi dans la construction continue sa progression, mais à un rythme moins soutenu 0,2 %.

L'intérim est stoppé dans sa progression

Après un net rebond en fin d'année, l'emploi intérimaire recule de 1,9 % au premier trimestre (- 710 emplois). Ce repli se retrouve, en premier lieu, dans la construction avec une baisse de 4,0 % de ses effectifs intérimaires. Le moindre recours à l'intérim concerne également le tertiaire marchand (- 2,5 %) et l'industrie (- 1,2 %). Le secteur des transports et de l'entreposage concentre l'essentiel des pertes du secteur marchand avec la suppression de plus 400 emplois intérimaires. Dans l'industrie, seule la fabrication de matériels de transport gagne des effectifs intérimaires (+ 0,5 %). Le nombre d'intérimaires dans le tertiaire non marchand progresse également (+ 0,7 %).

L'emploi intérimaire se contracte dans tous les départements de la région. Le Territoire de Belfort est le plus touché (- 9,4 %) du fait de la forte réduction des effectifs dans l'industrie (- 14,3 %). Le Jura et la Haute-Saône sont les plus épargnés (- 0,6 %).

► 4. Évolutions de l'emploi salarié et du taux de chômage par département au 1^{er} trimestre 2022

	Emploi salarié			Taux de chômage		
	Effectifs	Évolution (en %)		Taux (en %)	Évolution (en pt)	
		T1/T4	annuelle		T1/T4	annuelle
Côte-d'Or	216 700	+ 0,3	+ 2,0	5,5	0,0	- 0,7
Doubs	198 000	+ 0,3	+ 1,5	6,6	- 0,2	- 0,9
Jura	87 700	- 0,1	+ 1,2	4,9	0,0	- 0,7
Nièvre	64 300	- 0,1	+ 1,4	6,4	+ 0,1	- 0,3
Haute-Saône	69 100	+ 0,2	+ 0,9	6,3	- 0,1	- 0,6
Saône-et-Loire	191 600	+ 0,2	+ 2,3	6,2	+ 0,1	- 0,6
Yonne	110 100	- 0,1	+ 1,2	6,5	0,0	- 0,7
Territoire de Belfort	49 400	- 0,2	+ 0,6	8,2	- 0,3	- 1,0
Bourgogne-Franche-Comté	987 000	+ 0,2	+ 1,6	6,2	0,0	- 0,7
France hors Mayotte	26 525 200	+ 0,3	+ 2,9	7,3	- 0,1	- 0,8

Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Sources : Insee, taux de chômage localisés, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf-Caisse nationale, Dares, Insee

L'emploi frontalier toujours dynamique

Le dynamisme de l'emploi frontalier se confirme au premier trimestre 2022 avec 41 200 travailleurs (+ 1,5 %). Sur un an, ce sont 2 900 navetteurs supplémentaires issus de la région qui exercent en Suisse, soit + 7,6 %. Cette progression annuelle est la plus importante depuis 2012. Tous les départements profitent de cette conjoncture favorable et notamment le Territoire de Belfort (+ 3,7 %) et le Doubs (+ 1,3 %).

Côté suisse, le canton du Jura est le premier bénéficiaire et gagne 3,6 % de travailleurs issus de la région ce trimestre. Le nombre de frontaliers travaillant dans les cantons de Neuchâtel et de Vaud progressent respectivement de 1,4 % et 0,8 %.

Sur un an, le nombre de navetteurs vers le Jura suisse a progressé de 10 %, une hausse inédite depuis 2014. Le canton de Vaud a accueilli plus de 1 100 travailleurs supplémentaires soit une hausse de 7,6 %.

Le taux de chômage se stabilise au premier trimestre

Au premier trimestre 2022, le taux de chômage au sens du BIT se maintient à 6,2 % de la population active en Bourgogne-Franche-Comté, après avoir diminué de 0,6 point le trimestre précédent ► [figure 5](#).

Il est inférieur de 1,1 point au taux national et demeure en dessous de son niveau d'avant-crise. La Bourgogne-Franche-Comté est au troisième rang des régions les moins touchées par le chômage, derrière la Bretagne et les Pays de la Loire. En un an, le taux de chômage recule de 0,7 point dans la région, contre - 0,8 point en France. Tous les départements de la région sont concernés par cette baisse annuelle.

Ce trimestre, le taux de chômage est stable ou quasi-stable dans la majorité des départements de la région. Seuls le Territoire de Belfort et le Doubs constatent un repli, avec respectivement - 0,3 et - 0,2 point. Ces deux départements sont par ailleurs les plus touchés par le chômage (8,2 % et 6,6 %). Avec un taux de chômage de 4,9 %, le Jura demeure à l'inverse le moins exposé, devant la Côte-d'Or (5,5 %).

Le repli des demandes d'emploi s'accroît encore

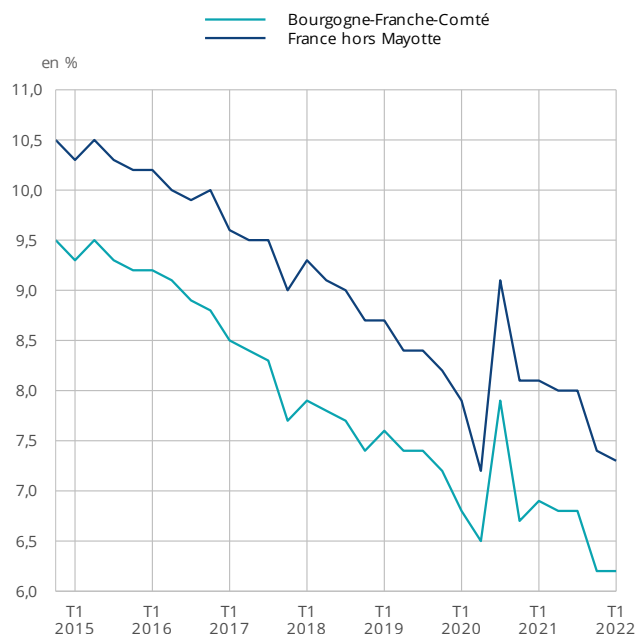
Au premier trimestre 2022, le nombre de demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) en Bourgogne-Franche-Comté continue sa décrue, amorcée au deuxième trimestre 2021 (- 3,2 %). Toutes catégories confondues (A, B et C), il s'établit à moins de 204 000, un total inédit dans la région depuis 2014. La Bourgogne-Franche-Comté est la quatrième région présentant le plus fort recul derrière la Corse, la Normandie et les Hauts-de-France. En France métropolitaine, ce repli est à peine moins important (- 2,7 %). L'amélioration profite surtout aux demandeurs de moins de 25 ans dont le nombre diminue de 6,1 %. Cette baisse est la plus prononcée des treize régions métropolitaines. Le nombre de jeunes en demande d'emploi n'avait pas été aussi faible depuis 2008 dans la région.

Comme au trimestre précédent, la catégorie A (demandeurs d'emploi sans activité) bénéficie de la baisse la plus importante (- 6,0 %). Cette baisse se retrouve dans toutes les tranches d'âge de cette catégorie et particulièrement chez les moins de 25 ans (- 8,6 %).

La situation des demandeurs d'emploi de plus d'un an profite également de l'amélioration, - 4,6 % ce trimestre contre - 3,3 % au quatrième trimestre 2021.

Les demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (catégorie B ou C) profitent beaucoup moins de cette conjoncture. Le nombre de demandeurs ayant eu une activité réduite longue (plus de 78 heures) est même en légère progression (+ 0,5 %).

► 5. Évolution du taux de chômage



Note : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

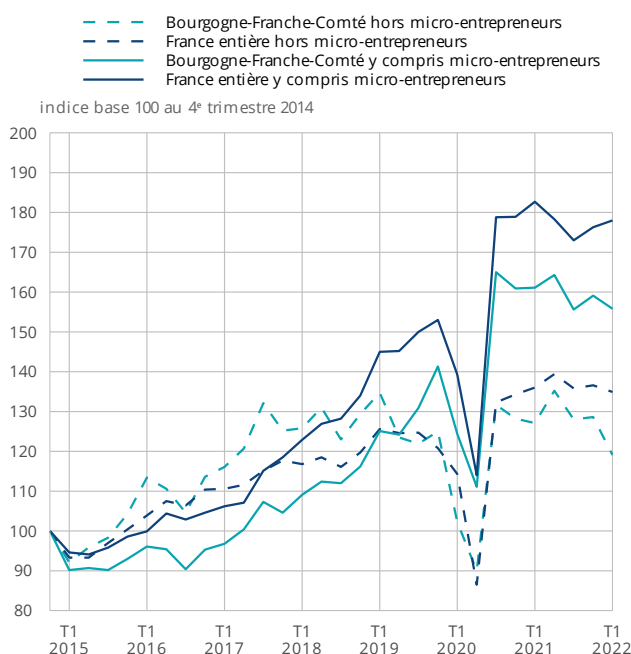
Source : Insee, taux de chômage au sens du BIT et taux de chômage localisé

Les défaillances d'entreprises repartent nettement à la hausse

Après l'important repli constaté depuis le début de la crise sanitaire, le nombre de défaillances d'entreprises est en hausse dans la région au premier trimestre 2022 ► **figure 6**. Ainsi, plus de 1 100 défaillances sont enregistrées sur un an, soit + 11,7 %. Les problèmes d'approvisionnement, la hausse de l'inflation ainsi que l'arrêt progressif des dispositifs d'aides accordés aux entreprises en difficultés fragilisent certaines activités. Le nombre de défaillances reste toutefois encore bien inférieur à son niveau de fin 2019 (- 41,8 %).

Ce trimestre, le nombre de créations d'entreprises est en recul en Bourgogne-Franche-Comté (- 2,1 %) alors qu'il progresse de 1,0 % au niveau national. Le nombre de créations reste cependant élevé, 7 600 immatriculations dans la région en ce début d'année. Cette baisse concerne uniquement les créations hors micro-entreprises qui se replie de 7,3 %. La création de micro-entreprises reste en progression (+ 1,3 %) mais à un rythme moins soutenu qu'au trimestre précédent (+ 3,4 %).

► 6. Évolution des créations d'entreprises



Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Note : données trimestrielles corrigées des variations saisonnières (CVS).

Source : Insee, REE (Répertoire des Entreprises et des Établissements – Sirene)

Avvertissement sur les créations d'entreprises : Les créations d'entreprises sont calculées selon un dispositif rénové depuis la publication portant sur janvier 2022. Il en résulte un relèvement, en niveau, de l'historique des créations d'entreprises. Pour plus de détails, se référer à la [documentation sur le sujet](#).

► Pour en savoir plus

- Guerre et Prix, [Insee Note de Conjoncture](#), juin 2022.
- Au premier trimestre 2022, toutes les régions ont dépassé leur niveau d'emploi salarié d'avant la crise sanitaire, [Informations rapides](#), juillet 2022.
- Lente progression de l'emploi dans la région au 1^{er} trimestre 2022, [Insee Flash Bourgogne-Franche-Comté n° 154](#), juillet 2022.
- Des indicateurs conjoncturels régionaux sont disponibles dans le [Tableau de bord conjoncturel](#).

Les mises en chantier marquent le pas

Entre avril 2021 et mars 2022, 10 900 logements ont été commencés en Bourgogne-Franche-Comté. Ce cumul sur douze mois baisse de 0,8 % par rapport à celui du trimestre précédent, alors qu'il augmente légèrement en France hors Mayotte (+ 0,6 %). Ce net ralentissement des mises en chantier a commencé à partir de fin 2021.

Sur douze mois, le nombre de mises en chantier progresse de 1,8 %, alors qu'au niveau national, la progression est beaucoup plus marquée (+ 9,0 %).

En un an, 14 800 logements ont été autorisés à la construction dans la région. Cela représente une évolution de 34,2 % de plus qu'un an auparavant. En France, la hausse des autorisations est également saisissante, puisque supérieure de plus d'un quart à ceux délivrés un an auparavant (+ 25,9 %).

Frédéric Bianucci, Marie-France Pialle, Bénédicte Piffaut (Insee)



Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Contexte international – L'économie mondiale face aux chocs

Début 2022, les principales économies mondiales ont été confrontées à une situation sanitaire dégradée ainsi qu'au déclenchement de la guerre en Ukraine qui a, notamment, accentué les tensions sur les prix. L'activité économique a ainsi marqué le pas dans les principales économies occidentales, grevée en zone euro par l'inflation et le recul de la consommation des ménages. Au Royaume-Uni et aux États-Unis en revanche, la consommation a progressé, soutenue par les hausses de salaire et la baisse du taux d'épargne des ménages. Au deuxième trimestre, l'activité mondiale aurait progressé à un rythme modéré, affectée par les confinements en Chine et la hausse de l'inflation, et ce malgré l'amélioration de la situation sanitaire en zone euro.

► Contexte national – En France, l'activité s'est repliée début 2022

Début 2022, l'activité française s'est légèrement repliée (- 0,2 % au premier trimestre). La consommation des ménages, en particulier, a nettement reculé (- 1,5 %), du fait d'une situation sanitaire dégradée et d'une hausse continue de l'inflation, accentuée fin février par le déclenchement de la guerre en Ukraine (+ 4,5 % d'inflation sur un an en mars après + 2,9 % en janvier). L'emploi, en revanche, a continué de progresser, tout en ralentissant. Il a notamment été porté par l'alternance et de possibles besoins de main-d'œuvre pour pallier les absences liées à la pandémie. Au deuxième trimestre, l'amélioration de la situation sanitaire aurait conduit l'activité à se redresser, tirée par les secteurs ayant pâti de la vague pandémique (hébergement-restauration, services de transport, etc.). La consommation ne se serait reprise que modérément, la hausse de l'inflation continuant de peser sur les décisions d'achat des ménages.

